

Le Baccalauréat professionnel

Gestion des milieux naturels et de la faune

ADMISSION

Après une seconde professionnelle ou un BEPA

LE BAC PRO EN 3 ANS

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans après la classe de troisième.

Le parcours en 3 ans intègre :

- Une classe de 2nde professionnelle, accessible après une 3^{ème}
- Une classe de 1^{ère}e baccalauréat professionnel
- Une classe de T^{le} baccalauréat professionnel

Les élèves qui s'engagent dans ce cursus peuvent obtenir dans le courant de la 2^{ème}e année du cycle (classe de 1^{ère}e baccalauréat professionnel) un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA rénové). Ce diplôme atteste d'une qualification professionnelle dans le secteur concerné.



LE CHAMP PROFESSIONNEL

Le baccalauréat professionnel proposé forme des professionnels de l'entretien de l'espace rural et de la nature capables notamment :

- d'observer l'état des écosystèmes de l'espace rural.
- d'effectuer des travaux de remise en état et d'entretien de sites en respectant l'équilibre des écosystèmes en place et les objectifs de valorisation de ces sites.
- d'effectuer des travaux d'aménagement en respectant l'équilibre des écosystèmes et en s'efforçant d'intégrer le style de l'aménagement dans le paysage environnant.
- d'utiliser et assurer l'entretien courant des différents équipements et matériels nécessaires aux opérations de restauration, d'aménagement et d'entretien de l'espace rural.



POURSUITES D'ETUDES

La voie professionnelle vise aussi à favoriser une perspective de qualification de niveau III : les diplômés de baccalauréat professionnel en 3 ans peuvent intégrer les options de BTS correspondant à la spécialité suivie en baccalauréat professionnel : BTS Gestion et Protection de la Nature, BTS Aménagements Paysagers, BTS Gestion Forestière...

Les titulaires d'un bac professionnel peuvent également poursuivre en certificat de spécialisation (CS élagage...).



DEBOUCHES

Les emplois se situent au sein des collectivités locales ou territoriales ; des syndicats intercommunaux ; des syndicats d'initiative ; d'associations de protection de la nature, d'animation rurale, d'associations de riverains, de loisirs ; de fédérations de pêche, de chasse...



ET EN + AU LYCEE !

- ✓ Préparation du permis de chasse
- ✓ Préparation de l'agrément piégeur
- ✓ Enseignement optionnel pêche sportive en eau douce

Le Baccalauréat professionnel

Gestion des milieux naturels et de la faune

	Modules	Horaire/ 2 ans
ARCHITECTURE DE LA FORMATION	Modules d'Enseignement Généraux (798 heures)	
	MG1 – Langue française, langage, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	308 h
	Français	112 h
	Education socioculturelle	84 h
	Histoire géographie	84 h
	Documentation	28 h
	MG2 – Langue et culture étrangère (anglais)	98 h
	MG3 – Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi (EPS)	112 h
	MG4 – Culture scientifique et technologique	280 h
	Mathématiques	112 h
	Biologie-écologie	70 h
	Physique-chimie	70 h
	Informatique	28 h
	Modules d'enseignement professionnel (602 heures)	
MP1 – Contexte d'une action de génie écologique	84 h	
MP2 – Caractéristiques des pratiques de génie écologique	168 h	
MP3 – Organisation d'un chantier de génie écologique	70 h	
MP4 – Travaux d'entretien d'espaces naturels et de reconstitution d'écosystème	84 h	
MP5 – Protection et valorisation des espaces et de la biodiversité	112 h	
MP6 – Accueil du public et animation nature	84 h	
	Module d'adaptation professionnelle [MAP]	
	Aménagement et gestion des milieux humides	56 h
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Rugby - Hippologie équitation 	
STAGES	14 à 16 semaines dans un organisme de gestion des espaces naturels.	
OBTENTION DU DIPLOME	Il s'obtient pour 50 % par Contrôle en Cours de Formation (CCF) et 50 % par un examen final.	